

----- Message original -----

Sujet: [css4] message de la CSS4

Date : Wed, 14 Jul 2010 17:01:59 +0200

De : Catherine Aubertin <catherine.aubertin@ird.fr>

Pour : css4@listes.ird.fr

Message de la CSS4 au président-directeur général de l'IRD, aux directeurs généraux délégués, aux présidents et vice-présidents du conseil scientifique et des commissions scientifiques de l'IRD, aux membres du Conseil d'Administration, aux membres du CTPC et aux ressortissants de la CSS4, mercredi 14 juillet 2010

En tant que commission chargée de l'évaluation des activités des chercheurs en sciences sociales à l'IRD, la CSS4 souhaite exprimer son inquiétude face aux restructurations qui seront examinées en Conseil d'Administration extraordinaire le 23 juillet. Celles-ci nous paraissent en effet de nature à peser lourdement et négativement sur les recherches menées à l'IRD et sur les carrières scientifiques des chercheurs.

Non seulement des changements d'orientation scientifique sont préconçus, sans que les chercheurs eux-mêmes soient consultés, mais les chercheurs devraient réorienter brutalement leurs recherches en cours, qui ont fait l'objet d'évaluations scientifiques, pour se positionner dans des Programmes Pilotes Régionaux. Or de par leur nature même de programmes « régionaux », ces derniers réduisent le champ des activités de l'Institut, jusqu'alors souvent comparatives ou multiscalaires. Par ailleurs leur pertinence scientifique n'a pas été démontrée : les PPR proposés sont déjà financés alors qu'ils n'ont donné lieu à aucune évaluation, ils seront évalués alors que leur mise en place sera pratiquement achevée et que les chercheurs auront déjà été amenés à se déterminer. En outre, nous n'avons aucune précision sur l'articulation entre les PPR et les UMR venant parfois tout juste d'être mises en place. Enfin, d'une manière générale, la CSS4 s'interroge sur les conditions de précipitation de la réforme, sans respect du travail des instances.

La CSS4 exprime donc, aux côtés du Conseil Scientifique, sa vive inquiétude sur la façon dont est instruit ce dossier et demande que ces questions soient réexaminées de façon concertée et réfléchie.